

La Louvière, le 8 décembre 2022

Communiqué de presse

Inauguration officielle de la « Résidence Roulet » et de deux surfaces commerciales

Situés aux 45-47 et 49 de la rue de La Loi, les bâtiments, qui présentaient une vétusté avancée, ont été démolis afin de permettre la reconstruction d'un immeuble sur quatre niveaux comprenant deux surfaces commerciales au rez-de-chaussée et six logements aux étages. Pendant deux ans, la Régie Communale Autonome, maître d'ouvrage a supervisé les travaux menés par l'entreprise FAVIER et par l'auteur de projets Pierino Di Michele du bureau d'architecture A-Trait.

Dans le cadre de la Politique des Grandes Villes (PGV), La Louvière se doit de répondre aux lignes directrices de la Perspective de Développement Urbain (PDU). L'ambition majeure du projet « Roulet » est de redynamiser le centre-ville de La Louvière en procédant à l'élimination de chancres urbains afin d'y créer des logements et des commerces.

Deux maternités commerciales supplémentaires à La Louvière

La Régie Communale Autonome, dans le cadre de sa mission d'opérateur du développement économique, crée des infrastructures publiques de qualité appelées « maternités commerciales ». L'objectif d'une « maternité » est de venir en aide à celles et ceux qui souhaitent démarrer une activité commerciale en proposant des surfaces aux loyers attractifs et évolutifs durant trois ans.

Grâce à cette initiative, la Ville permet à de nouveaux projets d'éclorre. Les activités commerciales recherchées sont définies comme étant des activités artisanales, productives et créatives. Elles doivent pouvoir se tenir en centre urbain, sans affecter la quiétude de l'environnement. De plus, elles ne doivent produire aucune émission susceptible de détériorer l'environnement.

Un appel à candidatures a été lancé le 1^{er} septembre 2022 afin de dénicher les futurs locataires. Courant du mois de décembre, Wallride Boardshop, actuellement situé sur la Place

Mansart, déménagera. Il occupera désormais la cellule au numéro 45. Ensuite, la seconde cellule accueillera son premier locataire début janvier 2023.

Six nouveaux logements en centre-ville

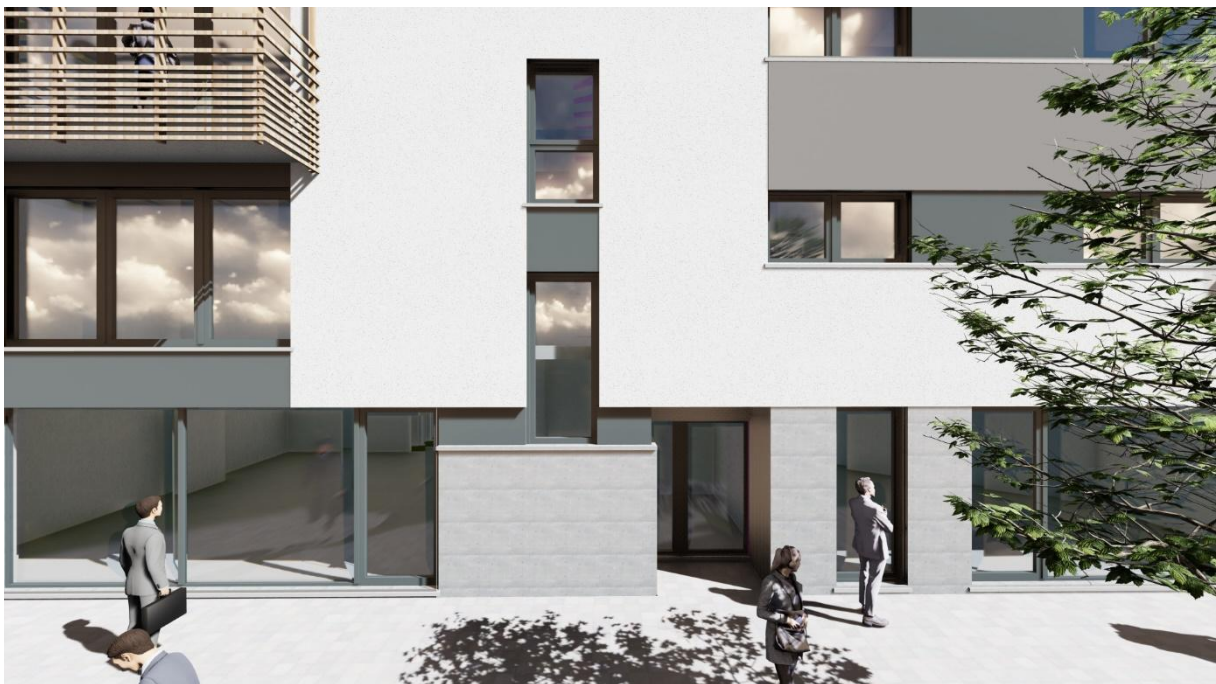
Grâce à cette nouvelle construction, La Louvière accueille désormais six appartements flambant neuf supplémentaires en centre-ville dont trois appartements d'une chambre et trois de deux chambres. Ces derniers seront mis en location par l'Agence Immobilière Sociale Logicentre à tarifs modérés.

Chiffres clés :

- 1,66 millions d'euros investis sur fonds propres
- 100 m² de superficie pour la maternité commerciale située au n°45
- 65 m² de superficie pour la maternité commerciale située au n°49
- 3 logements de 60m² - une chambre
- 3 logements de 87m² - deux chambres

La Régie Communale Autonome de La Louvière en quelques mots...

La RCA, créée en 2003, a déjà permis la mise en place du centre aquatique le Point d'eau (2008) et du Louvexpo (2012). En outre, elle gère la construction de dizaines de logements en centre-ville et la mise en place de maternités commerciales. À la fois, outil de développement économique et promoteur pour la Ville, la RCA participe aux côtés de l'administration et d'autres partenaires, à l'attractivité de la Ville de La Louvière.



Contact :
Responsable communication
Jessie Harvent
064/27.36.00 - jharvent@lalouviere.be
3, Boulevard des Droits de l'Homme
7100 La Louvière